

Bulletin du FMI

AFRIQUE DE L'OUEST

La Côte d'Ivoire, qui a fait preuve de résilience, reçoit un prêt de 615 millions de dollars du FMI à l'appui de son redressement économique

Département Afrique du FMI
Le 4 novembre 2011



Un chargement de cacao arrive au port d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, pays qui, après les troubles civils, doit remettre en état et développer ses infrastructures (photo : Issouf Sanogo/AFP)

- La stratégie économique a pour principal objectif de reconstruire l'économie après des années de crise interne
- Depuis le milieu de 2011, les entreprises commerciales retrouvent leur vitalité
- Il est primordial de normaliser la situation des banques pour qu'elles fournissent suffisamment de crédit à l'appui du redressement de l'économie

Le Conseil d'administration du FMI approuve un prêt de 615 millions de dollars en faveur de la Côte d'Ivoire pour favoriser le rebond du pays après une décennie de troubles civils. Ce prêt est destiné à soutenir le programme à moyen terme des autorités qui comporte toute une série de réformes structurelles visant à accélérer le redressement économique du pays et à créer les conditions d'une réduction de la pauvreté grâce à une croissance soutenue de l'activité économique et de l'emploi.

Le Conseil du FMI a approuvé le 4 novembre un nouvel accord triennal appuyé par la [facilité élargie de crédit](#). Ce prêt est destiné à aider les autorités à atteindre le principal objectif de leur stratégie économique, à savoir reconstruire l'économie après des années de crise interne, de faiblesse de l'investissement, de croissance molle et de bas niveaux d'emploi.

Pour encourager le développement d'un secteur privé dynamique capable de créer des emplois et de réduire la pauvreté, le gouvernement a annoncé des réformes visant à rendre l'économie plus efficace et à accroître l'investissement public, en partenariat avec le secteur privé pour les projets d'infrastructure lorsque cela est possible.

Très endommagées par une décennie de crise politique, les infrastructures doivent faire l'objet de vastes travaux de remise en état et être développées. Tout cela nécessite plus d'investissements que la Côte d'Ivoire n'en a réalisés pendant des années, d'origine publique et, surtout, privée. Mais pour l'instant, la reprise fait preuve d'une vigueur surprenante et le pays a bien démarré : les projections laissent entrevoir une croissance réelle de 8½ % pour 2012.

Le chemin de la reprise

La crise de cinq mois qui a suivi le refus par l'ancien président Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir après les élections présidentielles de novembre 2010 s'est terminée par son arrestation à la mi-avril. Le gouvernement a ensuite sollicité un concours du FMI au titre de la

facilité de crédit rapide et demandé aussi une assistance technique d'urgence dans le domaine de l'administration fiscale et douanière pour aider à réamorcer l'activité économique.

Dès que les conditions de sécurité nationale se sont améliorées, le [Représentant résident](#) et les agents locaux sont revenus à Abidjan, quatre mois après leur évacuation. Ils ont été suivis par une équipe de Washington qui a passé en revue les options de politique économique. Fin mai, cette équipe avait aidé les autorités à élaborer un budget — qui comportait beaucoup d'incertitudes, mais constituait néanmoins un point de départ — et un programme de redressement économique pour 2011 qui pouvait être appuyé par la [facilité de crédit rapide](#).

L'économie de la Côte d'Ivoire a été fortement ébranlée par les événements qui ont suivi les élections au début de décembre 2010 : sanctions internationales, notamment à l'encontre des principaux ports du pays, quasi-fermeture du système bancaire, conflit armé dans l'ouest du pays et utilisation d'armements lourds à Abidjan, avec de nombreuses victimes, des pillages généralisés et des déplacements de population. En conséquence, des dommages matériels considérables ont été infligés aux infrastructures publiques, aux bâtiments de l'administration, aux installations de production et aux biens privés.

Après la fin des combats, la réouverture progressive du système bancaire à partir de fin avril et la prestation de serment du Président Alassane Ouattara début mai, la Côte d'Ivoire s'est lancée sur le chemin de la reprise.

Un rebond spectaculaire

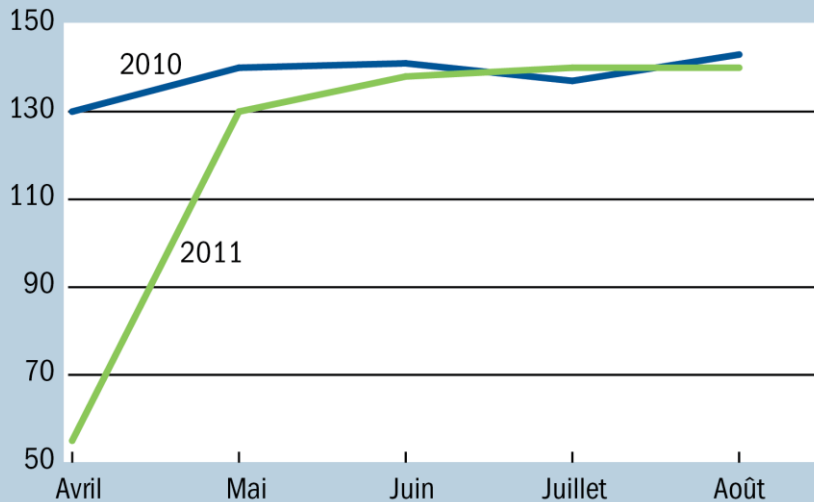
À partir du milieu de 2011, les entreprises du pays, qui avaient presque toutes réduit leurs horaires de travail et dont certaines avaient carrément fermé, ont commencé à retrouver leur vitalité. Un apport rapide de liquidités de la part de la France — équivalant à 1 % du PIB pour aider à payer les fonctionnaires et les militaires — a réamorcé la pompe économique. La production industrielle, qui avait diminué de moitié en un an au mois d'avril a connu un rebond extraordinaire en mai (voir graphique) et les exportations ont repris pour expédier les stocks accumulés de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le plus grand exportateur mondial.

Alors qu'en mai peu de gens encore se risquaient à sortir après la tombée de la nuit, en juin la confiance était suffisamment rétablie pour permettre la reprise de la vie nocturne à Abidjan, ce qui a conforté l'impression de retour à la normale. La situation sur le terrain s'améliorant rapidement, le FMI a régulièrement révisé ses projections à la hausse pour le PIB du pays en 2011, et ne table plus que sur un repli de 5,8 % en septembre, contre -6,3 % prévu en mai et -7,5 % en avril.

Un net rebond

La production industrielle de la Côte d'Ivoire s'est nettement redressée au milieu de 2011 après la fin du conflit armé et la levée des sanctions à l'encontre des principaux ports.

(indice de la production industrielle¹, 1996 = 100)



Source : autorités ivoiriennes.

¹Pétrole non compris.

Préparer l'avenir

Le 1^{er} juin, le Président Ouattara a présenté un nouveau gouvernement composé de 36 membres. Lors d'une retraite de deux jours, chaque ministre a formulé des objectifs précis pour la fin de l'année. Des réformes structurelles qui étaient en préparation depuis des années ont été inscrites sur la liste de ces objectifs : des mesures ont été adoptées dans les domaines de la justice, du secteur financier, des retraites, des douanes, des institutions et des finances, ainsi que pour stimuler les secteurs essentiels du cacao et de l'énergie.

De nouveaux problèmes sont apparus lorsque les efforts de redressement ont commencé à prendre de l'ampleur. Ainsi, le secteur bancaire avait subi de graves dommages pendant le conflit et il était devenu indispensable de le normaliser pour que les banques puissent apporter suffisamment de crédit à l'appui du redressement économique.

Les défis auxquels est confrontée la Côte d'Ivoire restent redoutables. Dans certaines régions, la sécurité n'est pas totalement rétablie. Des élections législatives sont prévues pour décembre 2011 et leur déroulement dans des conditions régulières et pacifiques serait un nouveau pas important vers la réconciliation nationale.